

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBÉRAL-CONSERVATEUR

N. PAGÉ Administrateur.

BON TRÈS BON MEILLEUR

LE NOM dit l'histoire.

sont les mots qui expriment comparative-ment le degré du mérite. Les allumettes de **E. B. EDDY** sont au-dessus de toutes comparaisons.

Les meilleures sont **LES ALLUMETTES E. B. EDDY.**

H. PHILION & Cie.

Manufacturiers de Portes, Chassis, Fenêtres, Jaloux... sies et Moulures...

Toujours en main un stock considérable de bois de Plancher, V Joint et bois sèche de toutes descriptions.

H. PHILION & Cie. Coin des Rues BAY et FLORENCE, Ottawa.

ALP. COUTURE

HORLOGER et BIJOUTIER

92 Rue Principale, Hull.

Mon magasin a été agrandi pour faire place à mon nouveau stock de BIJOUTERIES ET ARGENTERIES DE 1re CLASSE. Montres en Or et en Argent, Joints de mariage sans soudure, une spécialité. Cadeaux de Noces et d'Anniversaires de toutes sortes. Une visite est sollicitée. Prix modérés.

Mesdames et Messieurs,

L'endroit de la ville où vous pouvez acheter à meilleur marché vos MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez **A. PETIT,** No. 102 Rue Main, Hull

Fabrication et réparages exécutés à bas prix. Réparages des montres de prix, une spécialité.

A. PETIT, Horloger, 102 rue Main.

WILLIAM HOWE

Manufacture les Blancs de plomb les plus purs en Canada; demandez le "James Brand", aussi peintures à plancher et peintures préparées, toutes nuances de couleurs supérieures pour carrosses, incomparables en qualité.

Une machine expressément fabriquée et importée récemment, afin de nous permettre de faire face aux demandes toujours croissantes de notre commerce.

Essayez un échantillon avant d'acheter ailleurs.

TAPISSERIES

AVANT D'ALLER AILLEURS

Vous trouverez votre avantage d'aller CHEZ **S. & H. BORBRIDGE,** 85 et 90 rue Rideau et 186 rue Sparks, Ottawa

POUR L'ACHAT DE VOS Valises, Porte-Manteaux, "Satchels" de toutes sortes dans les derniers goûts pour Dames et Messieurs. L'élegance, le choix et les prix ne peuvent être sur passés. Harnois simples et doubles de travail et de luxe une spécialité.

LAKE VIEW HOTEL

AYLMER, QUÉ.

Wm. SHEPHERD, Prop.

Les touristes et amateurs de pêche trouveront à cet hôtel tout le confort désirable. L'endroit, Vins, Liqueurs et Cigares de première classe. Bourges spacieuses pour l'usage des voyageurs.

UNE VISITE EST SOLICITÉE.

Wm. SHEPHERD, Prop., AYLMEER, QUÉ.

"HUB" RESTAURANT,

Jos. E. Gravelle, Prop.

103 1/2 et 104 RUE PRINCIPALE, HULL.

LIQUEURS, VINS et CIGARES de premier choix.

D. C. SIMON

Agent d'Assurances

25 ans d'expérience

COMPAGNIE de 1ère CLASSE

Auditeur, Comptable et Percepteur du Revenu Provincial,

RUE ALMA, HULL

Le mouvement agricole

Monseigneur Larocque préside une convention Agricole

Dans le Comté de Shefford

La semaine dernière, une convention agricole a eu lieu dans le canton d'Ely, comté de Shefford. A l'exemple de Mgr Fabre, de Mgr Blais et de plusieurs autres prélats, Mgr Larocque a présidé cette réunion de cultivateurs. Nous empruntons le compte rendu suivant au *Progrès de l'Est* :

Mardi dernier avait lieu à Valcourt la convention agricole que nous avons annoncée. La fête était d'une nature paisible, et de fait, le tout s'est passé avec une entente et un charme admirables. Des décorations nombreuses, arcs de triomphe, inscriptions, drapeaux etc., embellissaient le village de St Joseph d'Ely. Sa Grandeur Mgr Larocque avait promis d'assister à la fête. Il s'était rendu la veille, par train spécial, et dans l'après-midi, il avait béni deux riches couronnes, l'une pour la statue de la Sainte Vierge et l'autre pour celle de Sainte Anne. Les enfants de Marie, les dames de Ste Anne et les membres de la Ligue du Sacré-Cœur assistaient à cette belle cérémonie. Sa Grandeur a prononcé un discours de circonstance.

Le matin du jour de la convention, il y avait messe solennelle dans la belle église de St Joseph d'Ely. L'église pouvait à peine contenir la foule qui se pressait pour assister à la cérémonie. Le prêtre officiant était le Révd A. Petit, curé de West Shefford, assisté des Révds F. X. Brassard, de St Etienne, et L. A. Sénécal, de St Joachim, comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Larocque était présent au trône, ayant à ses côtés comme prêtres assistants, le Révd F. Santenac, curé de Roxton Falls, et le Révd P. F. Côté, curé de St Valérien.

Les autres membres du clergé présents étaient les Révds F. V. Charest de l'évêché de Sherbrooke, E. C. Millette, curé de Magog, M. Deschamps, curé de Notre-Dame, de Bonsecours, J. E. Lessard, curé de Ste Anne de Stukely, M. G. Lepailler, curé de Maisonneuve, diocèse de Montréal, J. H. Messier, curé de Knowlton, L. T. Descarries, curé de St Joseph, d'Ely, L. H. Nicol, curé de Ste Marie d'Ely, J. U. Baron, vicaire à Coaticook, etc.

Le chœur, sous l'habile direction du notaire Peltier, a chanté la messe de Witzka.

Le sermon a été fait par M. l'abbé Lepailler, curé de Maisonneuve, qui a parlé en termes choisis de la beauté des travaux des champs.

La fanfare de Roxton Falls, sous la direction de M. A. Tanguay, inspecteur d'écoles, assistait à la messe.

Cette musique a ajouté un joyeux entrain à la fête.

Le dîner, offert par M. le curé Descarries, s'est pris au presbytère. Il y avait un bon nombre d'invités.

La convention s'est ouverte à 2 heures p. m., sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Larocque. Avant d'en commencer les procédures, M. L. V. Beaudry, maire de la paroisse et préfet du comté de Shefford, a lu à Mgr Larocque une longue adresse de bienvenue au nom des paroissiens de Ste Anne, de Stukely, de Notre-Dame de Bonsecours de Stukely et de St Joseph d'Ely. C'était la première fois que Monseigneur visitait cette paroisse depuis sa consécration. Mgr Larocque a répondu d'une manière admirable, faisant voir qu'il porte un intérêt tout particulier à l'agriculture.

M. l'abbé Descarries a offert des remerciements à Monseigneur, puis la Convention a été déclarée ouverte par l'évêque.

M. Descarries, député de Jacques Cartier, M. Chicoyne, député de Wolfe, et M. Macdonald, député de Bagot, ont tour à tour porté la parole. M. Descarries a comparé les charmes des cantons de l'Est aux beautés des bords de St Laurent, et il a fait voir d'une manière touchante le bonheur qu'il y a dans la culture de la terre.

M. P. S. Pelletier, président du cercle agricole d'Ely, a lu ensuite une adresse de bienvenue aux conférenciers.

Après cela, M. J. C. Chapais, sous-commissaire de l'Industrie Laitière, a pris la parole. Le Révd M. Côté, missionnaire agricole, M. Savaria, député de Shefford, M. Charles Thibault, avocat, ont prononcé des discours. Les auditeurs ont pu recueillir une somme de connaissances précieuses des discours qui ont été prononcés à cette conférence. On dit que la Convention a été une des plus belles fêtes agricoles qui aient eu lieu dans cette partie de la province.

L'Exposition de Québec

Quelques informations utiles à ceux qui veulent exposer

Nous croyons utile de donner aujourd'hui quelques renseignements qui peuvent servir à ceux qui voudraient exposer à Québec :

Dans les départements de l'industrie des machines, des carrosses ou des instruments d'agriculture, les exposants devront faire la demande de l'espace qui leur est nécessaire en même temps que leur demande d'entrée.

Le comité ne se réserve que l'intersection des allées qu'il vendra à ceux qui désirent une installation spéciale. Si dans un espace quelconque vendu ou assigné, l'étalage n'est pas fait d'une manière convenable, cet espace pourra être confisqué.

Les exposants, désireux d'avoir le privilège de vendre, devront, à cet effet, conclure des arrangements spéciaux avec le comité.

On peut voir les plans au bureau du secrétaire.

Il est de la plus haute importance de faire ses entrées en temps opportun, sans quoi aucune promesse d'espace ne peut être faite.

Dans les deux départements agricole et industriel, tous les articles *devront être en place, le samedi 8 septembre à 6 heures, p. m.* Tous les animaux devront être rendus sur le terrain, lundi le 10 septembre, à 10 heures a.m.

En arrivant avec leurs objets, les exposants devront s'adresser au surintendant du département, qui les renseignera sur l'endroit où ils doivent faire leur installation. Les exposants doivent pourvoir à la livraison des objets sur le terrain, la compagnie ne voulant pas s'occuper des dépenses encourues pour cet objet.

Les articles qui ne seraient pas accompagnés de leurs propriétaires, peuvent être transmis aux soins du secrétaire. Tous les frais sur ces colis devront avoir été payés d'avance.

En tous temps, les exposants devront se charger de la surveillance personnelle des objets qu'ils exhibent, et à la clôture de l'Exposition, ils devront en prendre la garde exclusive.

Tous les exhibits devront rester découverts pendant la tenue de l'Exposition.

Les objets chibés ne pourront pas être enlevés avant la clôture de l'Exposition, sans une permission spéciale. Toutes les facilités seront accordées pour la vente des articles, mais pendant la durée de l'Exposition, aucun de ceux-ci ne pourra être enlevé sans le consentement du comité exécutif.

Toutes les boîtes et matériaux d'emballage devront être enlevés avant 6 heures p. m., le samedi, 8 septembre.

Les enseignes, étalages et constructions de toute sorte, érigés par les exposants, devront être enlevés le ou avant le 1er octobre 1894, sinon, ils deviendront la propriété de la compagnie d'Exposition.

Les Tribulations de l'Univers

L'univers entier est dans les tribulations.

Les Etats-Unis subissent le joug de la terreur dans l'Ouest et une dépression commerciale générale.

La France gémit sous le régime de l'anarchie.

L'Italie subit le même sort sans compter une crise monétaire épouvantable.

La Grèce est en banqueroute.

La Turquie est ébranlée dans ses bases par des tremblements de terre qui sèment partout la destruction.

La Russie tremble en face du choléra.

La Chine, le Japon et la Corée sont en guerre.

L'Espagne n'est pas encore revenue à elle depuis les attentats à la dynamite et la guerre avec le Maroc.

L'Angleterre a encore peur des anarchistes qu'elle supplie de ne pas lui faire de mal. Sa société est rongée jusqu'à la moelle par l'immoralité. Exemple : Le dernier scandale du *massage* dans l'aristocratie londonienne. Les grèves des débardeurs, des charbonniers, etc.

L'Afrique est en proie à l'ambition combinée des puissances européennes qui se la divisent à grands coups d'épée.

L'Allemagne est obligée d'adopter une loi spéciale contre les anarchistes qui la menace.

L'Autriche est sujette aux plus graves dissensions intestines dans ses petits états austro-hongrois.

L'Australie est mangée par les lièvres (brrrrr !) et le Canada par... la convoitise des Américains qui jaloussent sa prospérité.

LE PROCÈS DE SANTO

Première séance à la cour d'assises de Lyon

LE PALAIS DE JUSTICE ENTOURÉ D'UNE GARDE NOMBREUSE

La salle d'audience encombrée de monde

L'accusé répond avec fermeté aux questions du président

LYON, 2.—Le procès de Caserio, l'assassin du président Carnot, a commencé ici, ce matin. Santo a été amené à la prison au palais de justice à cinq heures du matin, avec une nombreuse escorte de gendarmes. Le pont en face du palais de justice et les espaces libres autour de l'édifice étaient gardés par de nombreux détachements de troupes et de police. Sur les parapets au bord de la Saône se tenait une foule de curieux, dont beaucoup avaient passé la nuit à cet endroit pour être bien placés afin de pouvoir voir l'assassin.

A huit heures et 45 minutes, les portes de la cour d'assises ont été ouvertes et les jurés, les témoins, les journalistes et autres personnes autorisées, sont entrés en si grand nombre que la salle d'audience a été bientôt pleine. Cette salle, quoique peu commode, était décorée avec goût; les gaies toilettes des jolies lyonnaises, qui remplissaient les galeries et scrutaient la foule avec leurs lunettes, donnaient à cette scène un aspect de gala.

Au moment où le greffier Vidor commença à appeler les noms des jurés le murmure des conversations cessa, et, à neuf heures, les jurés Breuillac, Ducros, Devienne et Davenienc, ont fait leur entrée. Quand les jurés ont pris place à leurs sièges, l'ordre d'amener Caserio au banc des accusés fut donné. Au moment où l'assassin a fait son apparition entre deux robustes gendarmes en grande tenue, tous les regards se sont portés vers lui. Le prisonnier a l'apparence d'un gamin ordinaire; il a le teint beau. Son apparence générale est celle d'un être efféminé, et la remarque suivante fut faite par un spectateur : A le voir, on croirait qu'il ne voudrait pas faire de mal à une mouche! Il le dépeint en conséquence. Santo était coiffé d'une casquette semblable pour la forme à celle des "yachtmen." Il portait un vieux pantalon brun clair et un gilet et un pantalon gris et une cravate mauve.

Au moment où il arrivait à la place réservée aux accusés, il a regardé autour de lui attentivement, ce qui a attiré la curiosité des personnes placées autour de lui. A la vue de son défenseur, M. DeBreuil, sa figure s'est éclairée et il a sauté ce dernier en souriant et gracieusement. Il s'est ensuite découvert. Aussitôt que le prisonnier fut à sa place, le juge Breuillac lui dit de se lever. Il obéit, salua et sourit de nouveau. Il semblait difficile de croire qu'un garçon aux manières si douces fut l'assassin du président Carnot. Le juge Breuillac a ensuite assermenté un interprète, que Caserio a accepté.

Les services de l'interprète ont été requis afin qu'il ne soit pas possible que le prisonnier ne puisse tout comprendre ce qu'on lui dirait. Les jurés ont ensuite été choisis. Plusieurs furent refusés par le procureur-général Folchier, et remplacés par d'autres. Le greffier Vidor a lu ensuite l'acte d'accusation contre le prisonnier, dans lequel étaient racontés les détails du crime. Le juge Breuillac, président du tribunal a ensuite commencé l'interrogatoire. Ce magistrat n'a pas cherché à intimider l'accusé en l'interrogeant, ce qui était dans l'habitude de quelques juges parisiens, et toutes les personnes présentes ont remarqué ce fait.

En réponse aux questions du juge, Caserio a fait le récit de ses antécédents.

Son nom est de baptême, a-t-il dit, est Santo Geronimo. Il est né dans le mois de novembre 1873, son père était batelier. A d'autres questions, il a paru perdre son calme et il a fallu les répéter en italien. Dans plusieurs cas, des journalistes se sont écriés que ces questions étaient mal traduites.

Arrivant ensuite à la question de la responsabilité du prisonnier, le juge lui a dit : "C'est très important de savoir si vous êtes responsable ou non!" Caserio a répondu d'une voix ferme : Oui, je suis absolument responsable.

Le juge lui a ensuite dit : Votre mère

vous adorait et elle a fait pour vous tout ce qu'elle a pu. Elle vous a envoyé à l'école, où vous n'avez jamais remporté un prix? "Jamais une seule fois!" répond Caserio en riant sans affectation. Il ajoute ensuite à ce sujet : "Si j'avais été un meilleur écolier, j'aurais été un meilleur homme." A une allusion du président au temps où il était enfant de chœur et à une époque où il a représenté St Jean Baptiste dans les processions religieuses, il dit : "J'ai été un enfant, et les enfants, vous le savez, agissent sans discernement."

Le juge discute ensuite la présence de Caserio aux conférences révolutionnaires de signor Cjori, un avocat de Milan, malgré les plaintes de sa famille. Le prisonnier s'écrie : "L'humanité est plus grande que la famille!" Le président lui demande ensuite s'il n'a pas agi comme courrier entre les anarchistes de France et ceux d'Italie, après la suppression du journal "Amico de Popolo," Caserio répond : "La police à fait son ouvrage, moi j'ai fait le mien! Je n'ai rien à dire de plus au sujet de ce que la police appelle systématiquement communications entre les différents groupes d'anarchistes. Le prisonnier a déclaré qu'il ne connaissait pas un seul anarchiste."

Le président—En venant à Lyon, vous vous êtes arrêté à Vienne, et c'est chez un perruquier anarchiste que vous êtes allés?

Caserio—J'ai dû naturellement aller chez un perruquier pour me faire couper les cheveux. Je ne pouvais pas me les faire couper chez un boulanger."

On rit.

Le gouvernement de Terre-Neuve

Nouvelles déqualifications

Saint Jean de Terre-Neuve, l'Orateur Emerson, ex-président du département des travaux, et M. McGrath, tous deux députés pour Placentia, ont partagé le sort de leurs collègues, Whiteway et Bond en perdant leur siège et en étant déqualifiés par le juge en chef Carter, pour corruption aux dernières élections générales. Le point principal de l'accusation contre eux est qu'ils ont dépensé l'argent public pour des fins de corruption, et aussi qu'ils ont donné des billets de passage sur les chemins de fer, aux électeurs afin de leur permettre d'aller voter.

Cela fait quinze partisans de Whiteway de déqualifiés et plusieurs autres sont mis en accusation. Ils ne sont plus qu'un nombre de 10 dans le Parlement contre 13 du gouvernement.

La Législature se réunira jeudi, mais n'aura pas une longue session; elle ajournera aussitôt après avoir voté les subsides. Les membres ne feront pas de législation générale.

DUEL DRAMATIQUE

SELMA, Als.—Un duel, dans lequel les deux adversaires ont été tués, a eu lieu dans des circonstances aussi extraordinaires que dramatiques, entre un policeman du nom de Judd Day et son cousin germain William Clark, en cette ville.

Il paraît que les familles Day et Clark demeuraient dans la même maison et faisaient ménage en commun. Or, Day, s'étant enivré, s'est pris de querelle à table avec Clark, parce que celui-ci lui avait marché sur le pied en essayant de tuer un rat, qui venait de traverser la salle. Au cours de la discussion qui s'en est suivie, Day a traité Clark de menteur. Clark, sortant alors son revolver de sa poche a provoqué Day en duel, avec leurs femmes respectives pour témoins. Day est alors allé chercher son revolver dans la salle voisine, et dès qu'il est retourné dans la salle à manger, le duel a commencé, les adversaires faisant feu l'un sur l'autre par dessus la table. Clark, après avoir reçu quatre balles dans le corps, est tombé mort, et Day, qui avait également reçu quatre balles, est mort, à son tour au bout de quelques heures.

—L'ensemencement du blé, dans la République Argentine, est de 20 p. c. plus considérable que l'an dernier. Les cultivateurs n'ont que 37 cts le bushel pour le blé de la première récolte. Si toutes les nouvelles de la bonne récolte du blé sont confirmées, il est peu probable que cette céréale reprenne sa valeur d'autrefois sur les marchés.

Encore un pays où le prix du blé est en baisse, encore plus qu'en Manitoba.

BRYSON, GRAHAM & COMPANY.

VENTE D'INDIENNE

Les prix ne sont pas un frein au succès de cette vente

Indiennes de 12e pour seulement 8c

SATINES A ROBES

Cette belle ligne à 25c qui est tant admirée, vous pouvez l'acheter à **18 cts LA VERGE**

Crépons pour Blouses Zéphyr, payé 0.1 carpaillé

Gingham Ecossais, Gingham Canadien, Gingham à Chemise, Gingham à Jupons, etc.

Les prix du gros n'approchent pas de nos prix.

Bryson Graham & Cie.

144, 146, 148, 150, 152 et 154, RUE SPARKS, Ottawa.

Thés et Cafés, 33 rue O'Connor Ferblanterie, 35 rue O'Connor.

THOS. BIRKETT, IMPORTATEUR et MARCHAND

Quincailleries, Fer, Acier, Charbon, Cable, Chaines Vitres, Peintures, Huiles, Mastics, Vernis, Clous etc En gros et en détail.

THOS. BIRKETT,

115 Rue Rideau et 70 Rue William, Ott.

GEO. BAILEY

MANUFACTURIER DE Serrures de toutes sortes. Réparages exécutés à court délai.

234 RUE WELLINGTON, OTTAWA

Envoyez votre commande aujourd'hui

Mesdames et messieurs, veillez à vos propres intérêts. On a découvert récemment des recettes pour faire pousser les cheveux et blanchir le teint.

La première, "le restaurateur des Cheveux" fera croître les cheveux sur un crâne chauve dans l'espace de six semaines. Un monsieur à visage imberbe peut dans le même espace de temps se faire pousser une barbe touffue par l'usage de cette merveilleuse découverte. Cette recette empêche aussi les cheveux de tomber. Par l'usage de ce "restaurateur" les jeunes gens se trouvent munis de belles moustaches en six semaines.

Quant à vos mesdames, si vous voulez avoir une chevelure vraiment surprenante procurez-vous sans délai de ce "restaurateur de cheveux."

Je vends aussi une recette pour blanchir le teint, qui vous donnera dans un mois une peau aussi fine et blanche qu'elle peut l'être.

Nous n'avons jamais vu personne employer totalement deux bouteilles de "restaurateur de peau", parce que avant d'arriver au fond de la seconde bouteille, la peau s'est trouvée aussi blanche qu'on le désirait.

Après l'usage de ce "restaurateur" la peau conserve toujours sa couleur et ne fait aussi disparaître les rousses res etc., etc.

Le "restaurateur de cheveux" se vend 50 cts, la boîte et le "restaurateur" de peau 50 cts. par bouteille.

Ces deux remèdes peuvent être envoyés par la malle, le port payé, à tous ceux qui donneront leur adresse en accompagnant celle-ci du prix de la marchandise.

Adressez toutes vos commandes à **R. RYAN,** 22, rue 313, Wood, Ottawa Ont

THOS. BIRKETT, IMPORTATEUR et MARCHAND

Quincailleries, Fer, Acier, Charbon, Cable, Chaines Vitres, Peintures, Huiles, Mastics, Vernis, Clous etc En gros et en détail.

THOS. BIRKETT,

115 Rue Rideau et 70 Rue William, Ott.

GEO. BAILEY

MANUFACTURIER DE Serrures de toutes sortes. Réparages exécutés à court délai.

234 RUE WELLINGTON, OTTAWA

Envoyez votre commande aujourd'hui

Mesdames et messieurs, veillez à vos propres intérêts. On a découvert récemment des recettes pour faire pousser les cheveux et blanchir le teint.

La première, "le restaurateur des Cheveux" fera croître les cheveux sur un crâne chauve dans l'espace de six semaines. Un monsieur à visage imberbe peut dans le même espace de temps se faire pousser une barbe touffue par l'usage de cette merveilleuse découverte. Cette recette empêche aussi les cheveux de tomber. Par l'usage de ce "restaurateur" les jeunes gens se trouvent munis de belles moustaches en six semaines.

Quant à vos mesdames, si vous voulez avoir une chevelure vraiment surprenante procurez-vous sans délai de ce "restaurateur de cheveux."

Je vends aussi une recette pour blanchir le teint, qui vous donnera dans un mois une peau aussi fine et blanche qu'elle peut l'être.

Nous n'avons jamais vu personne employer totalement deux bouteilles de "restaurateur de peau", parce que avant d'arriver au fond de la seconde bouteille, la peau s'est trouvée aussi blanche qu'on le désirait.

Après l'usage de ce "restaurateur" la peau conserve toujours sa couleur et ne fait aussi disparaître les rousses res etc., etc.

Le "restaurateur de cheveux" se vend 50 cts, la boîte et le "restaurateur" de peau 50 cts. par bouteille.

Ces deux remèdes peuvent être envoyés par la malle, le port payé, à tous ceux qui donneront leur adresse en accompagnant celle-ci du prix de la marchandise.

Adressez toutes vos commandes à **R. RYAN,** 22, rue 313, Wood, Ottawa Ont

LE SPECTATEUR

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Publié par la Société de Publication Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT

Hull et Ottawa: Un an... Montréal et Québec: Un an... Montréal et Québec: Six mois...

ANNONCES

ANNONCES Membre Nonpareil... Première insertion... Insertions subséquentes...

NAP. PAGE

Administrateur... Bureaux et ateliers No 154 rue Principale, Hull, Qu.

MARDI 7 AOUT 1894.

ACTUALITES

Le nombre des contestations d'élections dans Ontario est maintenant de 23. Sont sur le gril: 11 libéraux, 9 conservateurs, 2 Patrons et 1 P. P. A.

M. Laurier parlera le 20 août à Mattawa; le 21 à Sudbury; le 22 au Sault Ste-Marie; le 24 à Port Arthur; le 27 à Porajug du Rat et le 29 à Winnipeg.

La législature de Terre-Neuve vient de s'ouvrir. Deux des partisans de M. Whitely ont abandonné celui-ci pour se rallier au nouveau gouvernement.

Les rats quittent toujours le navire qui sombre.

La nouvelle législature d'Ontario comprend 43 cultivateurs, 18 avocats, 9 marchands, 7 marchands de bois, 6 médecins, 5 journalistes, un banquier, 1 industriel, 1 tanneur, 1 marbrier et deux ouvriers.

Le Mail dit que la portion du territoire d'Ontario aujourd'hui habitée par les canadiens-français devrait être occupée par des Anglais. Ce journal demande à la race supérieure le se réveiller, parce que nous gagnons trop de terrain.

On rapporte à Ottawa que sir John Thompson, sir Chs Tapper, l'hon John Haggart, le Dr Montague et quelques autres politiciens adresseront la parole dans une grande assemblée conservatrice qui aura lieu au Cap Breton dans le cours du présent mois.

MM. Holloway et Thorn, de la Hamburg-American Steamship line, ont proposé au gouvernement canadien d'établir une ligne directe franco-canadienne aux mêmes conditions qui existent pour la ligne de Montréal à Hambourg.

Les amis de M. Evanturel parlent d'organiser des assemblées dans l'est d'Ontario pour forcer sir Oliver Mowat à donner à notre compatriote un portefeuille dans son cabinet. Nous voudrions bien voir M. Evanturel ministre; mais nous lui prédisons qu'il ne le sera jamais tant que M. Mowat sera au pouvoir.

Notre confrère Le Canada, annonce le Citizen, est en voie d'être publié par une compagnie en commandite.

Les directeurs provisoires sont MM. Emmanuel Tassé, le propriétaire actuel du Canada; Olivier Durocher, ex-saisie d'Ottawa; LaSalle Gravelle; Tertulien Lemay et Alfred Ed. Luissier, avocat.

Le capital de la compagnie sera de \$25,000, ajoute le Citizen.

Les journaux, dit le Courrier du Canada, parlent beaucoup de la prochaine retraite de M. Hall, trésorier de la province de Québec, pour accepter la position de juge rendue vacante par la mort de Sir F. Johnson. Ils disent même que c'est fait.

Le Star, de son côté, déclare que la nomination n'est pas faite; que la position a été offerte à M. Hall, mais qu'il n'a pas encore accepté.

BUFFALO, 2.—Maintenant que le projet de loi au préjudice des ouvriers canadiens a été rejeté par le comité de la chambre au congrès des Etats-Unis, un inspecteur nommé DeBarry veut faire excès de zèle et vient de persuader aux officiers du département de l'immigration qu'il était urgent d'appliquer la loi en vigueur contre les immigrants venant d'Europe aux canadiens qui veulent entrer aux Etats-Unis.

Dans l'Indiana, le blé est plus cher que le blé. C'est la première fois que pareille chose arrive aux Etats-Unis. Le blé est tombé à 43 cts dans cet Etat.

Cet Etat fait partie de la riche république voisine, et voilà que son blé en est rendu à 43 cts le minot.

Il n'y a donc pas que le blé de Manitoba qui se vende actuellement à sacrifié.

L'exemple de l'Indiana a réduit donc à néant les déclamations de nos libéraux sur ce sujet.

L'arrêté du Conseil sur la requête des évêques et la presse libérale

L'arrêté du conseil du 26 Juillet dernier, reproduit par nous vendredi, est commenté par les organes libéraux avec une mauvaise foi révoltante.

Voici, comme exemples, les appréciations de L'Electeur et de La Patrie, les deux principaux organes français de M. Laurier:

L'Electeur dit: "En toutes choses il faut regarder à l'effet pratique. Quel sera celui de l'ordre en conseil du 26 juillet? Absolument rien.

Les gouvernements du Nord-Ouest n'auront qu'à répondre à sir John Thompson: "Nous n'avons rien à retirer, ni à changer; vous le dites vous-mêmes, puisque vous ne désavouez pas nos lois et que vous ne faites rien de votre côté pour porter remède à ces prétendus griefs." C'est vous qui avez charge spéciale des grands intérêts du Dominion; c'est à vous de désavouer et d'agir si nous portons atteinte à ces intérêts et à l'égalité des religions et des races. Votre inaction est notre justification!"

La Patrie s'exprime comme suit: "En bon français, on appelle cela de la bouillie pour les chats, et si on se figure que c'est comme cela que les écoles françaises renaîtront au Nord-Ouest, on se met le doigt dans l'œil jusqu'au coude.

Sir John Thompson recommande humblement et exprime le vif espoir que les fanatiques vont lâcher le morceau. Quelle farce!"

Il y a tout un monde d'hypocrisie dans les deux appréciations que nous venons de citer.

Il est connu—et nous l'avons déjà prouvé cent fois—que le gouvernement fédéral ne pouvait pour le présent faire plus que ce qu'il vient de faire.

Il est connu qu'il ne peut maintenant toucher à la législation scolaire de Manitoba de 1890 parce qu'il y a chose jugée par le comité judiciaire du conseil privé d'Angleterre, et qu'il ne pourrait y toucher ultérieurement que si ce même conseil privé renversait l'avis donné par la cour suprême du Canada sur l'appel qui est maintenant porté devant lui par la minorité catholique de Manitoba.

Il est également connu que la cause de tout le mal dont souffre cette minorité a pour auteur la majorité libérale de Manitoba, composée exclusivement d'amis politiques de l'Electeur et de la Patrie, et ces journaux, au lieu d'éprouver de l'indignation contre le fanatisme de ces coupables amis, s'en prennent au gouvernement-conservateur d'Ottawa dans les termes que l'on vient de voir.

Notre confrère de Nosbonsing nous a consacré cinq colonnes. C'est beaucoup d'honneur à nous faire et nous l'en remercions.

Il défend énergiquement et avec habileté la position qu'il a prise dans la dernière élection provinciale d'Ontario en combattant dans son comté une candidature française, celle de M. Fournier, pour assurer la victoire d'une candidature irlandaise.

Nous ne sommes point hostile aux irlandais et nous avons souvent voté pour des irlandais, lorsque ceux-ci, par leur nombre, avaient droit d'être représentés par un homme de leur race, et qu'aucun intérêt supérieur ne nous attirait dans une direction contraire.

Aux dernières élections provinciales d'Ontario, toutes les raisons du monde engageaient les canadiens français à se rallier autour des candidatures françaises pour résister aux fanatiques qui demandent la suppression de l'usage du français dans nos écoles séparées, et quelle belle occasion avait le rédacteur de La Sentinelle d'exercer avec efficacité son patriotisme et l'amour de sa race, lorsque la majorité, dans son comté, était française!"

Il est inutile d'argumenter bien longuement là-dessus. La chose est si claire que tous les journaux conservateurs français de la province de Québec l'ont compris de cette manière en ne combattant pas les candidatures françaises qui se sont produites sous l'étendard gris de M. Mowat.

Le rédacteur de La Sentinelle qui implorait la lumière céleste dans son premier numéro, a compris autrement son devoir en dirigeant les notes du côté de M. Laughlin, et nous lui avons dit que sa conduite prouvait qu'il avait bien besoin, en effet, de cette lumière qu'il demandait au ciel.

Il nous répond que ce n'est pas lui qui a favorisé le jeu de nos ennemis; mais nous en supportant Meredith et ses amis.

Pour le prouver La Sentinelle nous dit que M. Meredith et ses partisans d'Ontario sont des mangeurs de français, des "P. P. A." qui veulent même l'abolition des écoles séparées.

Notre confrère est assez honnête pour lancer cette accusation à l'encontre de celui que M. Meredith est l'un de ceux qui ont dénoncé avec le plus de force la P. P. A. dans son discours programme d'Hamilton, et que, pour ce qui regarde les écoles séparées, il n'a jamais fait autre chose que parler dans le sens de la loi scolaire actuelle d'Ontario.

Nous avons dit dans le temps que celui des deux, de Mowat et de Meredith, qui avait fait le plus contre les écoles séparées était le premier et que, sur cette question, M. Mowat n'avait par suite aucun droit aux préférences des catholiques.

Nous avions deux faits comme appui.

seul nous dira si ce n'est pas ainsi qu'elle doit être traitée.

Quel contraste, Grand Dieu, entre le silence de M. Laurier en parlement, lors de la dernière session, sur cette question des écoles, et les aboiements de ses organes!"

La Patrie dit encore: "Que fait-on? Est-ce que l'on désavoue cette loi ainsi que les autorités ecclésiastiques le requièrent? Est-ce que le gouvernement intervient pour restaurer les catholiques dans leurs droits? Non, il n'ose seulement pas admettre que la législation du Nord-Ouest et du Manitoba est inique et porte préjudice aux catholiques.

Pour toute réponse aux évêques il leur dit: nous allons référer votre requête au gouvernement du Manitoba et du Nord-Ouest, c'est à dire aux mêmes gouvernements qui vous persécutent et si ces gouvernements trouvent que vous avez raison de vous plaindre, eh bien, nous espérons qu'alors ils changeront leurs lois. Voilà ce à quoi se réduit tout cet ordre en conseil qui vient d'être adopté.

Cette manière de décider la question n'est pas nouvelle. C'est la même réponse qu'ils avaient déjà donnée à Mgr Grandin et à Mgr Taché en janvier dernier au sujet des écoles du Nord-Ouest.

Mgr Taché et le Père Leduc, qui est grand-vicaire dans le diocèse de Mgr Grandin, ont protesté énergiquement alors contre cette idée d'un gouvernement fédéral de renvoyer leurs plaintes à la Législature du Nord-Ouest."

Les italiques sont de nous, et c'est ce passage qui fait contraster le plus la conduite de M. Laurier en parlement et ses aboyeurs d'aujourd'hui.

Cette manière de décider la question, dites-vous, n'est pas nouvelle. Pourquoi donc M. Laurier n'a-t-il pas osé la dénoncer lors de la dernière session fédérale?"

Tant que la Patrie n'aura pas répondu d'une manière satisfaisante à cette question, son article du 2 courant, faussement intitulé "Requête des évêques rejetée," sera considéré comme l'une de ses blagues ordinaires, et rien de plus.

"LA SENTINELLE"

Notre confrère de Nosbonsing nous a consacré cinq colonnes. C'est beaucoup d'honneur à nous faire et nous l'en remercions.

Il défend énergiquement et avec habileté la position qu'il a prise dans la dernière élection provinciale d'Ontario en combattant dans son comté une candidature française, celle de M. Fournier, pour assurer la victoire d'une candidature irlandaise.

Nous ne sommes point hostile aux irlandais et nous avons souvent voté pour des irlandais, lorsque ceux-ci, par leur nombre, avaient droit d'être représentés par un homme de leur race, et qu'aucun intérêt supérieur ne nous attirait dans une direction contraire.

Aux dernières élections provinciales d'Ontario, toutes les raisons du monde engageaient les canadiens français à se rallier autour des candidatures françaises pour résister aux fanatiques qui demandent la suppression de l'usage du français dans nos écoles séparées, et quelle belle occasion avait le rédacteur de La Sentinelle d'exercer avec efficacité son patriotisme et l'amour de sa race, lorsque la majorité, dans son comté, était française!"

Il est inutile d'argumenter bien longuement là-dessus. La chose est si claire que tous les journaux conservateurs français de la province de Québec l'ont compris de cette manière en ne combattant pas les candidatures françaises qui se sont produites sous l'étendard gris de M. Mowat.

Le rédacteur de La Sentinelle qui implorait la lumière céleste dans son premier numéro, a compris autrement son devoir en dirigeant les notes du côté de M. Laughlin, et nous lui avons dit que sa conduite prouvait qu'il avait bien besoin, en effet, de cette lumière qu'il demandait au ciel.

Il nous répond que ce n'est pas lui qui a favorisé le jeu de nos ennemis; mais nous en supportant Meredith et ses amis.

Pour le prouver La Sentinelle nous dit que M. Meredith et ses partisans d'Ontario sont des mangeurs de français, des "P. P. A." qui veulent même l'abolition des écoles séparées.

Notre confrère est assez honnête pour lancer cette accusation à l'encontre de celui que M. Meredith est l'un de ceux qui ont dénoncé avec le plus de force la P. P. A. dans son discours programme d'Hamilton, et que, pour ce qui regarde les écoles séparées, il n'a jamais fait autre chose que parler dans le sens de la loi scolaire actuelle d'Ontario.

Nous avons dit dans le temps que celui des deux, de Mowat et de Meredith, qui avait fait le plus contre les écoles séparées était le premier et que, sur cette question, M. Mowat n'avait par suite aucun droit aux préférences des catholiques.

Nous avions deux faits comme appui.

Le premier est l'absorption entière du département de l'éducation par l'exécutif d'Ontario, et ce fait fut accompli par M. Mowat en abolissant la fonction de surintendant de l'éducation pour mettre celle-ci sous le contrôle direct et absolu de l'un des membres du gouvernement, qui est le ministre de l'instruction publique.

M. Mowat a cherché ici à centraliser comme il l'a fait dans toutes les autres branches du service public, et cette centralisation n'a qu'un objet, celui de transformer l'administration en un rouage politique où tout se tient, où chaque partie devient un engin électoral au bénéfice du parti au pouvoir.

M. Meredith a dénoncé avec raison cette centralisation excessive et dangereuse, et voilà pour le premier fait. Le deuxième est la proposition de loi relative à l'établissement du scrutin secret obligatoire pour les élections de commissaires d'écoles, et l'autre proposition à l'effet d'établir le scrutin secret facultatif pour ces élections.

Nous avons exprimé notre préférence pour le premier de ces deux modes d'élection, parce que le dernier est plus propre à créer de la division et du désordre que l'autre entre les partisans du vote ouvert et les partisans du vote secret.

La Sentinelle ne fera croire à personne que nous avons commis un crime en prenant cette position que nous croyons encore meilleure que celle qu'il prend lui-même.

La Sentinelle ne tient pas non plus compte d'un autre fait souvent exposé dans les journaux conservateurs que la cause de la minorité française et catholique n'a jamais été foulée aux pieds par le parti conservateur; mais que c'est le parti qui tyrannise depuis quatre ans cette minorité à Manitoba, sous le gouvernement-Greenway.

Les ennemis des intérêts français ont plus récemment encore montré l'oreille lorsqu'il s'est agi, dans la chambre des communes, de la ratification du traité franco-canadien:

Qui a voté contre cette ratification? —Le parti gris! Qui a voté en faveur? —Le parti conservateur!

Vous êtes donc, comme vous le voyez, en très mauvaise compagnie, au point de vue de cette majorité française au milieu de laquelle vous êtes établis. Cette majorité, lorsqu'elle sera suffisamment éclairée, devra nécessairement se tourner contre vous si vous persistez à vouloir la mener dans la direction que vous lui avez montrée, et elle ne manquera pas de reconnaître que ce n'est pas nous qui marchons en compagnie des mangeurs de français; mais vous-même.

Le portrait de M. Tarte

Ce portrait a été crayonné dernièrement comme suit par L'Evénement:

"Tous ceux qui se permettent de signaler ses inconséquences, ses écarts, son peu de logique et sa conduite parfois ignoble, sont des valets du gouvernement, des esclaves, des venus, des gens mis seulement par les plus sordides motifs.

"Il n'y a plus en ce pays d'hommes indépendants, libres, en dehors du cercle où se meut le vertueux et innocent Israël.

"Il est drôle, vraiment, cet arlequin politique posant à la vertu.

"Comédien roué, après avoir usé tous les rôles à son profit et avantage, il est descendu au rôle de ritre du parti libéral et il veut, en payant d'audace, faire croire que lui seul agit par devoir et par patriotisme."

UN NOUVEAU CHEMIN DE FER

Entre Lévis et Montréal

On lit dans L'Evénement:

Une dépêche d'Ottawa au Witness dit que l'hon. W. B. Ives, président du conseil, se rend en Europe dans le but d'organiser une nouvelle compagnie dont la mission serait de construire une nouvelle ligne de chemin de fer entre Lévis et Montréal et de la vendre ensuite au gouvernement pour prolonger jusqu'à Montréal le chemin de fer Intercolonial dont le terminus est actuellement à Lévis.

La nouvelle compagnie ferait l'acquisition des bouts de chemin qui existent aujourd'hui et les reliait ensuite par de nouvelles constructions de façon à établir une ligne directe entre Lévis et Montréal.

Les "tramps" croit-on?

Le service télégraphique a été interrompu jeudi entre Ottawa et Toronto, sur la ligne du Pacifique par l'œuvre de mécréants qui ont brisé le circuit métallique à quatre endroits entre cette ville et Stittsville. La communication télégraphique s'est opérée via Montréal. Le conducteur Valentine a dit qu'il avait mis un trappahors d'un wagon la veille et que ce pourrait bien être là leur œuvre.

Comment combattre l'anarchie

Un certain professeur Branlou propose de combattre l'anarchie par l'hypnotisme. "Le nombre des anarchistes qui se trouvent actuellement entre les mains de la police, dit-il, est si grand que l'on pourrait aisément, en leur suggérant de faire des aveux, découvrir toute la conspiration anarchiste, s'emparer de toutes les armes et de tous les explosifs cachés." Le savant professeur hypnotisé sans doute par son idée ajoute qu'il n'y a nulle raison pour que l'hypnotisme ne soit pas appliqué en justice, et il est persuadé que ce serait là le seul moyen de vaincre l'anarchie.

UN COMLOT

NEW-YORK, 2.—On mande de Rio de Janeiro qu'on vient de découvrir un complot ourdi dans le but d'assassiner le docteur Prudente Jose de Moraes, président élu du Brésil. Ses ennemis politiques voulaient l'empêcher de prendre la direction du gouvernement et avaient nourri le projet de le faire disparaître.

La police a fait de nombreuses arrestations plus ou moins arbitraires depuis que le complot a été dévoilé et l'on craint une seconde révolution qui sera bien plus terrible que la dernière. Des personnages influents sont impliqués dans cette affaire.

SANTO

Expiera son crime sous le couteau de la Guillotine

En recevant sa sentence, il s'écrie: Vive l'anarchie! Courage, camarades!

LYON, 3.—Santo Géronimo Caserio, l'assassin du président Carnot, a été condamné à expier son crime par la peine capitale.

Quand le juge a rendu l'arrêt fatal, Santo a chancelé un instant et a murmuré d'une voix tremblante: "Vive la révolution sociale."

Reprenant ensuite sa pleine assurance, il a crié d'une voix forte: "Courage, camarades! Vive l'anarchie!"

LYON, 3.—L'interrogatoire de Santo a continué hier devant le tribunal. Le juge Breuillea rappellera prisonnier sa présence aux lectures révolutionnaires de l'avocat Gori, malgré la défense de ses parents. "L'humanité est plus grande que la famille", répondit Santo. L'interrogatoire a roulé sur les affiliations anarchistes de l'accusé. Santo a dit qu'il ne connaissait pas un seul anarchiste et c'est défendu habilement sur cette question.

Le juge a ensuite montré le poignard encore taché du sang du président de la République. Un frisson d'horreur a parcouru l'auditoire pendant que le juge Breuillea, le poignard dans la main, a demandé à Santo si c'était bien celui qu'il avait acheté à Certe. L'accusé a répondu affirmativement.

Le poignard a ensuite été remis aux membres du jury qui l'ont examiné.

Santo a ensuite raconté son voyage à Lyon, la préméditation de son crime et le moment fatal où il a plongé le poignard dans la poitrine du président.

"Je n'ai jamais eu de remords, a-t-il ajouté. D'ailleurs, tous les anarchistes sont les ennemis des chefs d'Etats. Le crime n'a pas été commis à la suite d'un complot et l'assassin n'a pas été désigné par le sort."

"Vous vous dites exécuteur de la justice populaire et vous vous faites à la fois accusateur et exécuteur, lui dit le juge.

"—Ici nous jugeons des faits. Je ne tiens pas à discuter des théories, répliqua Caserio.

Le juge—Mais vous êtes bien jeune pour vous arroger le droit de juger un père de famille.

Caserio—La jeunesse importe peu. Des soldats également jeunes se sont rendus coupables de crimes aussi abominables en fusillant les Siciliens.

Le juge—Mais ils obéissaient aux ordres qu'ils avaient reçus.

Caserio—C'était d'imbéciles assassins qui ont commis la faute d'obéir à des chefs assassins plutôt que d'écouter les idées de la justice que je lui fais.

Caserio ajoute qu'il aurait tôt ou tard mis son projet à exécution s'il n'avait pas réussi à Lyon.

Les gendarmes qui ont arrêté Caserio donnent ensuite leur témoignage, puis à tour de rôle on écoute les dépositions importantes du docteur Poucet qui a soigné le président Carnot; puis le couteau de Certe, M Vaux ou Caserio a acheté le poignard, l'avant-veille du jour du crime, et plusieurs autres témoins.

LYON, 3.—A neuf heures et demie, ce matin, le procureur général de la

République a commencé son réquisitoire contre l'accusé.

Il a fait ressortir toute l'énormité du crime de Caserio et a demandé que toute la rigueur de la loi soit appliquée contre le prisonnier.

Le défenseur de Santo a commencé ensuite son plaidoyer en faveur de son client. Moralement, a-t-il dit, Santo est innocent. Il n'a été qu'un instrument entre les mains des meneurs anarchistes qui lui ont dicté leurs volontés.

A ces paroles de son défenseur, Santo s'est aussitôt levé et a protesté en disant qu'il ne voulait pas atténuer la gravité de son crime aux dépens de ses amis et a demandé à son avocat de terminer son argument sans rien dire de plus.

Mais devant l'ordre du tribunal, Santo s'est tu et a laissé parler son défenseur.

Pendant ce temps, le jury qui avait écouté attentivement le réquisitoire du procureur-général, semblait impatient et ne portait nulle attention au plaidoyer en faveur de Santo.

L'interprète a ensuite donné lecture d'un document écrit par Caserio. Le procureur-général a demandé au tribunal de défendre la publication de cet écrit.

Le tribunal a posé ces questions aux membres du jury: Caserio Santo a-t-il assassiné le président Carnot et le crime était-il été prémédité?

Après avoir délibéré pendant treize minutes, les jurés sont rentrés dans la salle d'audience. Leur verdict a été affirmatif sur les deux questions. En conséquence, le tribunal a prononcé la sentence condamnant Santo à mort.

LA POLICE FRANÇAISE ET LE COMLOT ANARCHISTE

Paris, 2.—Il est certain maintenant que les autorités de Certe ont caché, comme on l'avait dit, la découverte qu'elles avaient faite au mois de mars ou avril dernier, de pamphlets anarchistes dans la chambre de Santo Caserio.

Le chef de la police de Certe vient d'être révoqué pour avoir négligé de faire son devoir dans cette circonstance et va être traduit devant les tribunaux. S'il avait signalé à qui de droit et en temps voulu la découverte qu'il avait faite, Caserio aurait été arrêté ou tout au moins soumis à une surveillance rigoureuse.

La Fête des Sauvages

MANIWAKI

Les 19, 20 et 21 août

La fête annuelle des Sauvages, ainsi que des courses et autres attractions auront lieu dimanche le 19 et lundi et mardi, les 20 et 21 à Maniwaki.

Le dimanche, 19 août, commencera la fête religieuse par une procession avant la messe, puis il y aura messe solennelle, sermon et discours dans l'après-midi. Voici l'ordre de la procession:

- 1. Congrégation Ste. Anne. 2. Les enfants de Marie. 3. Congrégation du Sacré-Coeur. 4. Société St. Patrice. 5. La Cour des des Forestiers catholiques No. 302. 6. Corps de musique des Indiens. 7. Les Indiens. 8. Le club de base ball.

Lundi, le programme suivant sera exécuté:

- 1. Course locale, (Flat Race) bourse \$50. 2. Classe 2.40 trotteurs et lambeurs, bourse \$125.00. 3. Course ouverte, (Flat Race) bourse \$125.00. 4. Course locale pour les poulains de 3 ans et au-dessous, bourse \$50.

Mardi le 21. Course nommée, bourse \$50.00.

- 2. Classe 3 minutes, pour les trotteurs et lambeurs, bourse \$100.00. 3. Free for all, ouvert à tous chevaux trotteurs et lambeurs, bourse \$200.

Les courses en canot et autres jeux auront lieu par intervalle. Les personnes désireuses de prendre part à ces jours de fête pourront obtenir des billets de passage à moitié prix par le chemin de fer de la Gatineau et \$2 du township de Wright à Maniwaki aller et retour.

RICHELIEU HOTEL

M. I. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'encourager comme par le passé. Son hôtel avec toutes ses améliorations modernes peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés.

Les entrées de l'hôtel Richelieu sont seulement sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place Jacques Cartier ne communique plus avec l'hôtel Richelieu depuis 4 ans.

A CREDIT, SANS INTERET,

Au prix courant du comptant, payable en cinq versements: le premier en achetant, et les quatre autres de mois en mois.

Poèles neufs des meilleures fonderies du Canada, Poèles de seconde main parfaitement réparés, Meubles de toutes sortes, Matelas, Lits à ressort, voitures d'enfant, Glacières, Fontaines pour l'eau à la glace, Lampes suspendues, Harnais, Chaudrons, Soupières, Canards, Bouilloires, Casseroles, Lèchefrites, etc.

LE GARANTIS POUR CUIRE tous les poèles que je vends, vieux comme neufs.

J'accepte les vieux poèles en paiement en échange.

POUR ARGENT COMPTANT

Plume lavée à la vapeur, séchée au fourneau, et dont les chicots ont été élevés.

Vaisselle, Verrerie, Lampes, Miroirs, Agate, etc., etc.

E. D. D'ORSONNENS, gérant,
AU GRCS ARBRE, rue Principale, Hull.

La parole rendue par Ste Anne

Une muette guérie à Ste Anne de Beaupre

On écrit de Québec :

Alicia Lavoie de Coaticook, âgée de 11 ans, était muette depuis 8 ans. Jusqu'à l'âge de trois ans, la pauvre petite n'avait pu parler que fort difficilement. Elle finit par perdre complètement l'usage de la parole. La mère, femme de grande foi, vint deux fois à Ste Anne pour demander la guérison de son enfant. Elle n'avait pas été exaucée. Elle le fut au dernier pèlerinage de Sherbrooke, il y a quelques jours. Après avoir communiqué le matin avec ferveur, elle était restée avec sa petite fille devant la statue de Ste Anne, ne cessant de répéter la même invocation: "O bonne Ste Anne, glorifiez mon enfant, rendez-lui la parole!"

Arriva le moment de la vénération de la Ste Relique. Le Père qui l'offrait aux pèlerins remarqua que toutes les deux, la mère et la fille, restent à la même place. "Pourquoi ne vous en allez-vous pas, demanda-t-il à l'enfant, vous avez déjà vénéré deux fois la Sainte Relique." Pas de réponse de l'enfant, mais seulement un air embarrassé d'un regard suppliant. "Père, dit alors la mère, elle est muette depuis 8 ans. priez donc la Bonne Ste Anne de la guérir." "Ayez confiance ré-pond le Père; attendez jusqu'à ce que tout le monde ait vénéré la relique et nous prions ensemble."

La foule s'écoula peu à peu. Le Père revient à l'enfant: "Vous ne parlez donc pas?" lui demanda-t-il. Pas de réponse, rien qu'un signe de tête pour indiquer qu'elle ne peut parler. "Désirez-vous vivement recouvrer la parole?"—Nouveau signe de tête, mais affirmatif cette fois. "Confiance, mon enfant, vénerez de nouveau la relique, et avec une grande piété." La petite s'exécute. "dites maintenant avec moi: 'O Bonne Sainte Anne... O merveille! l'enfant répète: 'O Bonne Ste Anne!'—Guérissez-moi" "Guérissez-moi;—Si c'est la volonté de Dieu!" "Si c'est la volonté de Dieu!"

La mère éclate en sanglots: "elle est guérie!" s'écrie-t-elle, elle est guérie!" Les pèlerins restés dans l'église accourent pour constater la guérison, et la petite de répéter: "Merci à Bonne Ste Anne!"... et elle continue de parler, de répondre à ceux qui l'interrogent avec une voix aussi claire, et une prononciation aussi bien articulée que si elle n'avait jamais éprouvé la moindre difficulté de s'exprimer. Impossible de décrire le bonheur de la mère de l'enfant. Elles pleuraient, elles priaient ne sachant comment témoigner leur reconnaissance à leur céleste bienfaitrice.

Détail digne d'être remarqué. Plusieurs protestants étaient venus, ce jour-là, à Ste Anne pour voir, disaient-ils, un miracle. Puisse cette guérison si remarquable, accomplie sous leurs yeux, ouvrir leur âme à la lumière et à la vérité.

VIENT DE PARAITRE

Le drame de l'Hotel Woronzoff, par Marie Maréchal, auteur de nombreux ouvrages auxquels le public a toujours fait le meilleur accueil. Le drame de l'Hotel Woronzoff est l'histoire émouvante d'un amour pur, brisé par un de ses crimes monstrueux que provoque trop souvent l'appât des grandes fortunes.

Ce volume est le septième de la série de La Bonne Littérature Française, et est en vente au complet dans tous les dépôts de journaux pour 10 centins seulement. Editeurs, Leprohon et Leprohon, 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Canada.
M. Lassalle Gravelle est l'agent général pour Ottawa et Hull.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre utile à tous

"LE MEDECIN DE LA FAMILLE"

Encyclopedie de medecine et d'hygiene publique et privee contenant la description de toutes les maladies connues et les meilleures methodes de les traiter et de les guerir

La World Publishing Company, de Guelph, vient de faire paraître un livre de médecine qui répond à un besoin longtemps senti au Canada. C'est le *Médecin de la Famille*, gros volume de 1,300 pages, imprimé sur beau papier, admirablement illustré et relié avec goût.

Les auteurs sont des médecins distingués, soit comme spécialistes, comme professeurs ou comme écrivains. Aussi l'ouvrage, d'abord rédigé en anglais, a-t-il été traduit en espagnol aussi bien qu'en français.

On en a déjà vendu des milliers et des milliers d'exemplaires au Mexique et dans l'Amérique du Sud.

L'édition française renferme des articles originaux par deux professeurs de l'université Laval: les Docteurs Séverin Lachapelle, député, et L. E. Fortier.

La méthode qui a présidé à l'ordonnance du livre, semble la meilleure: Anatomie, physiologie, hygiène, pathologie, etc.

Toutes les questions de médecine pratique y sont traitées à fond, mais dans un style si simple, si clair et si exact, que chacun peut comprendre sans difficulté.

Véritable encyclopédie pratique, cet ouvrage s'occupe aussi des poisons, des contre-poisons, de la manière de ramener les noyés à la vie, du bandage des plaies et fractures, des plantes médicinales, qui sont abondamment illustrées, et de l'administration des médicaments. Il ne faut pourtant pas croire que cet ouvrage soit destiné à supplanter le médecin. Il est plutôt destiné à le suppléer quand il est absent, et à faciliter sa tâche quand il est présent.

Le but de tout médecin consciencieux est de relever le niveau de la santé générale et de prévenir les maladies plutôt que de les guérir. C'est aussi le principal but du *Médecin de la Famille* qui consacre de longs chapitres à l'hygiène publique et privée et à l'alimentation la plus propre à maintenir le corps en bonne santé.

On peut d'autant mieux se servir d'une machine qu'on la connaît le plus.

Il en est ainsi de notre corps et le *Médecin de la Famille* vise à en donner une connaissance aussi parfaite que possible.

Il est le seul ouvrage de ce genre qui ait paru en français en Canada.

Que de souffrances il peut faire éviter ou soulager, que de bien il peut faire, surtout aux pauvres qui reculent si souvent devant la dépense d'un médecin!

Jamais livre n'a été en Canada aussi généralement recommandé aux familles.

La presse quotidienne lui a consacré des lignes les plus flatteuses.

Des revues telles que "L'Union médicale du Canada"; le "Journal d'Hygiène populaire", organe officiel du conseil provincial d'hygiène de Québec, et le "Canada medical record" en disent également le plus grand bien. Il est de plus recommandé par les meilleurs médecins du Canada, y compris ceux d'Ottawa.

La *Semaine Religieuse* du 14 avril dernier le recommande spécialement aux membres du clergé.

Le prêtre, en effet, peut obtenir de ce livre des connaissances qui en feront le médecin du corps comme il l'est de l'âme du pauvre malade au chevet duquel il est appelé.

Il y a une autre recommandation que nous signalerons la dernière, mais qui n'est pas la moins précieuse. C'est celle de plusieurs sommités du clergé. "Le médecin de la famille" est approuvé et recommandé en effet par plusieurs évêques du pays.

Avec tous ces hauts témoignages, ce livre ne manquera certainement pas d'être recherché de toutes les classes de la société.

Témoignage d'estime

ADIEU À LA VIE DE GARÇON

Les nombreux amis de notre jeune concitoyen, M. Ed. Gaulin, bijoutier, sont allés, vendredi soir, lui présenter une bourse bien garnie, à l'occasion de son mariage avec Mlle A. Primeau, de la paroisse Ste. Anne. M. Gaulin était parti depuis huit jours avec sa chère moitié pour un joli voyage de nocce, après avoir fait ses adieux à la vie de garçon; et c'est à son retour que ses amis intimes lui ont fait cette présentation. Une adresse très bien écrite et remplie de bons souhaits a été lue par M. A. Gauthier, à laquelle M. Gaulin a répondu par un très spirituel petit discours.

Après la présentation, tous se rendirent à la salle de M. Gauthier qui avait été richement décorée pour la circonstance. Inutile de dire que tout fut arrangé avec goût. Des discours ont été prononcés par MM. Gaulin, Gauthier, W. C. Labelle, Paquette, Dufour, Enright, Patry et autres. Les santés se succédèrent les unes aux autres, entremêlées de champ, de danges et de musique superbe fournie par l'orchestre Tassé. On se rendit ainsi jusqu'à une heure assez avancée de la... matinée, et ce ne fut qu'à regret que se séparèrent les joyeux compagnons, non sans avoir une fois de plus réitéré les souhaits de bonheur parfait à l'heureux couple.

E. J. L.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu la dernière livraison de *La Revue Canadienne*.

Cette publication continue d'être une de nos plus intéressantes publications périodiques.

Le dernier numéro renferme une variété d'articles critiques très bien faits.

On y voit entre autres une appréciation d'un livre de commentaires sur la Somme de St Thomas d'Aquin, par l'un de nos docteurs en théologie, Mgr Paquet, de l'Université Laval de Québec; la suite d'une critique des écrits en vers et en prose de feu Crémazie par l'abbé N. Degagné, et une délicieuse poésie de W. Chapman, sur les chants populaires d'Ernest Gagnon.

Nous accusons également réception des "Annales Térésiennes, livraison de juin.

C'est une excellente publication mensuelle imprimée à Montréal par MM. Arbour et Laperle.

En voici le sommaire :

NECROLOGIE: MM. A. LEMAY ET N. HARDY, Prêtres.—LE DERNIER LIVRE DE M. ROUTHIER (de Québec à Victoria).—L'ŒUVRE DU COLLÈGE.—L'ACADÉMIE, (séance de clôture).—ECHOS DE L'ACADÉMIE (poésies).—PETITE CHRONIQUE.—NOTES DE L'EXAMEN.—NOTES DU MOIS.—TABLE DES MATIÈRES.

Egalement reçu une petite brochure anglaise intitulée: "Bryces hand-book of the canadian tarif, 1894, arranged alphabetically."

Comme on le voit, c'est notre tarif canadien arrangé alphabétiquement et tel que remanié par le parlement lors de la dernière session fédérale.

Le tarif est précédé de la dernière loi remaniant les droits douaniers, et il est suivi par des tableaux indiquant la manière de convertir les mesures canadiennes, ainsi que la valeur respective des monnaies ayant cours dans les différents pays.

EXAMEN

Des mesureurs de bois

Les examens des mesureurs de bois pour la province de Québec se sont terminés vendredi dernier au bureau des Terres de la Couronne de cette ville.

MM. E. Chenest, D'Alkin et Lajoie étaient les examinateurs, et M. McGrady agissait comme secrétaire. Voici la liste des personnes qui ont obtenu leurs certificats :

J. W. Sweeney, Braeside, Ont.; A. McCallum, Geo. Graham, S. A. Hamilton Arnprior; R. H. Hardy, Robert Lambert, W. Ranstead, A. Heney Fred Gagné, H. Green, John Story, N. J. Barry, Ottawa; A. Wilkie, Charlemagne, Québec; John Harrison Jr., Pembroke, W. Bromley, T. A. Bromley, Westmeath; G. S. Brownlee, Shawville; Nelson Durrell, Portage du Fort; Fred. Richardson, Trois-Rivières; T. A. Proudfoot, Ernest Pitt, Fort Coulonge; G. B. Klock, A. Meach, A. J. Rainboth, Aylmer; Charles McColgan, Quyon; James Riddell, Hintonburg; James McCard, Calumet Island; N. Marion Rockland Andrew Ross, Wright; Salomon Jones, Six Portages; James Burnett, Masson; W. Corrigan, Buckingham; James McGuire, Hawkesbury; Théodule Charette, Pointe Gatineau; Elzéar Dion, Peter Laine, Hull; R. W. Eady, Billerica; Frank Cahil, Campbell's Bay; Thomas Garvin, Chelsea.

AUX INSTITUTRICES

Quatre institutrices diplômées pour écoles modèles ou élémentaire, trouveront de l'emploi en s'adressant au rév. W. D. Richer, à l'université d'Ottawa, d'ici à vendredi, 3 Août, ou, après ce jour, à N. D. de la Salette, P. Qué. Références demandées.

A VENDRE

Deux cents trente quatre (234) acres de terres situés dans le 1er rang du township de Duhamel, au Lac Témiscamingue, portant les Nos 54 et 55. Adresse: Jérémie Rivet, à l'Imprimerie Nationale, Ottawa.

LE SYSTEME D'ARGENT COMPTANT EST LE PLUS BEAU SYSTEME DU MONDE

A partir d'aujourd'hui, nouveaux genres de cadeaux de toutes sortes.

SPECIALITÉ—Une magnifique horloge se montant à tous les huit jours, garantie pour 15 ans.

DONNÉ GRATIS POUR ACHATS AU COMPTANT, ARGENTERIES, MEUBLES, CADRES, ETC. VENEZ LES VOIR.

NOS. 110 ET 112 R. MAIN, HULL. F. X. MARTIN, PROP.

NOTES DE HULL

—Samedi dernier, un nommé Boucher a comparu devant le Recorder, sous accusation de causer du désordre. Il a été trouvé coupable et condamné à \$20 d'amende et les frais, ou trois mois de prison.

Alexandre Palardeau, pour la même offense, a été condamné à \$3 d'amende et les frais, ou un mois de prison.

—Les familles Caron, Lafond, et Trudel sont de retour de leur villégiature à Meach's lake.

—Pour une bonne portrait pastel allez chez NAPOLEON BELANGER, 90 rue Principale.

—Le club de base ball de cette ville a été battu dimanche par un club d'Ottawa, 8 contre 9.

Pourquoi les murs de la prison ne sont-ils pas construits? Ils auraient dû l'être depuis un an.

—Si vous voulez avoir des cadres à bon marché, allez chez NAPOLEON BELANGER, 90 rue Principale.

—Le club de Base Ball de Hull fera un grand pique-nique sur son terrain lundi le 3 septembre prochain. Le programme sera bien attrayant.

—Les biens-meubles de feu C. Fontaine, curé de Chelsea, ont été vendus hier à l'encan.

—La seule place dans Hull où l'on peut se procurer un bon portrait pastel, est chez NAPOLEON BELANGER, 90 rue Principale.

—Le pique-nique des pompiers d'Aylmer, aura lieu le 16 courant.

—Le club de base ball de Hull ira se mesurer avec le club O. A. A. d'Ottawa, à Aylmer, le 16.

À TRAVERS OTTAWA

Vente des bancs

La vente des bancs à l'église Ste. Anne, Ottawa, aura lieu le 26 du courant.

Resignation

La résignation du policeman Strachan a été acceptée par les commissaires de police.

Accuse de vol

F. Bush, accusé du vol d'une charrette, à Clarkston, a subi son procès aujourd'hui devant M. le juge Mosgrove.

Grande foule

Le concert donné, vendredi dernier, devant l'hôtel de ville a été hautement apprécié par un grand nombre de personnes.

Recherches

La police cherche en vain, depuis quelques jours, les auteurs du vol commis, la semaine dernière, chez M. Jolicœur, à Clarkston.

Vagabond

Un nommé John Brett, a été arrêté la semaine dernière. L'ayant fouillé la police trouva sur lui \$203,36 qui venaient on ne sait d'où.

Funérailles

Les funérailles des deux jeunes Messieurs Saint-Julien ont eu lieu samedi matin à Aylmer. Tout le village forma le cortège, de même qu'un bon nombre de citoyens de Hull, d'Ottawa et des paroisses les plus reculées du comté.

JOHN SHEPHERD,

IMPORTATEUR
225 et 227 rue Rideau, 275 rue Bank
Et Coin des rues Lyon et Sparks, Ottawa

La maison par excellence de la ville d'Ottawa pour les

PEINTURES, HUILES, TAPISSE-RIES, VITRES PLATE GLASS, PAPIER DE FANTAISIE pour DÉCORATIONS, ETC., ETC.

Nous donnons une attention particulière à la pose des vitres pour les grandes vitrines. Décoration à l'Intérieur une spécialité.

EN GROS ET EN DETAIL.
Commandes promptement exécutées.

MEUBLES ! MEUBLES !

Venant d'arriver une nouvelle ligne de CABINETS de Salon pour la musique PUPITRES de fantaisie, aussi une belle ligne d'Ecrans.

N. B.—Essayez notre balai "COLUMBIA" pour les Tapis.

HARRIS & CAMPBELL

COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN, OTTAWA, ONT

Convalescence
Une lettre de Kamouraska annonce que la petite fille de sir C. H. Tupper, qui avait eu une attaque de diphtérie, se rétablit promptement.

A Montreal
La comtesse de Glasgow, épouse du gouverneur de la Nouvelle-Zélande, accompagnée de l'aide de camp de son mari, sera à Montréal la semaine prochaine.

Probabilité
M. J. R. Booth a acheté, à Pembroke, pour \$35,000, un immense lopin de terre, appartenant à M. Moffatt. L'on croit généralement que c'est là le site des scieries nouvelles.

Incendie
La maison de M. Jolicœur, de Clarkston, a été complètement détruite par le feu samedi soir. Les dommages s'élevèrent à quelques cents piastres en partie couverts par les assurances.

Depart
Le ministre de l'intérieur est parti hier pour Montréal, où il passera quelques jours. L'honorable M. Daly partira ensuite pour l'Ouest, visitant les principaux centres du Manitoba et du Nord-Ouest.

Autre alarme
Vers l'aurore, dimanche matin, le feu s'est déclaré à la maison de M. J. D'Aoust sur la rue Nelson. Heureusement que les pompiers appelés à la hâte réussirent à maîtriser le feu. Dommages peu considérables.

M. G. W. Fulford
Le propriétaire des célèbres pilules roses du Dr Williams, M. G. W. Fulford est en ville.

Il s'est rendu ici avec plusieurs messieurs de Brockville et de Schenectady, N. Y., à bord de son yacht *Outing*.

Vendu pour \$15
Les habitants de Rochester, fatigués de la conduite d'un veuf ayant des filles majeures et vivant en concubinage avec une ménagère, ont chassé le couple du village.

Il appert que le mari de cette femme l'a bel et bien vendue \$15 au veuf de Rochester.

Si le couple revient, il sera emplymé.

Pris sur le fait
Un jeune enfant de 14 ans du nom de Percy Allen, demeurant sur la rue Rideau, accusé de vol de \$118 chez Mme Graham, modeste, a été arrêté et écroué. Il nia d'abord l'accusation; mais on trouva l'argent dans sa poche. Le vol a été commis, mardi soir, alors que Mme Graham était sortie en laissant une fenêtre ouverte sur la cour. C'est par cette ouverture que Percy est entré et s'enfant emparé de la caisse, il l'a brisée et s'enfuit ensuite avec \$118 qu'elle contenait.

M. N. Taylor, employé au Dept des Postes, est parti lundi matin pour un voyage à travers les Etats-Unis.

